

Assemblée générale de la Croix-Rouge suisse à Thoune le 19 juin 1927

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen
Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz.
Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **35 (1927)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-973601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Humanität bestens dankend. Dr. Fischer dankte der Sektion Oberland für die herzliche Aufnahme und besonders den Mitgliedern des Organisationskomitees, den Herren Notar Neuhaus, Direktor Gutmann und Herrn Keller für die große Mühe und Arbeit, die sie für die Organisation der Tagung dargebracht haben. Herr M. Dunant gab einige Erinnerungen aus seiner Dienstzeit in Thun zum besten, die ihn immer dankbar der Aufnahme der Milizen durch die Thunerbevölkerung gedenken lassen. Das vortreffliche Bankett und die prompte Bedienung ließ glücklicherweise den Redestrom nicht ins unendliche fließen. Auch rückte die Zeit der Abfahrt zur Seefahrt heran. In rascher, schneidiger Fahrt brachte uns der

Dampfer den herrlichen Gestaden des Thunersees entlang. Eine fröhliche ungezwungene Gemütlichkeit entwickelte sich auf dem Schiffe und als ein Handörgeler seine Weisen ertönen ließ, da war es mit der Beherrschung sonst auch ganz stiller Seelen vorbei. Scharfer Föhn gab dem See Wellen und rötete die Wangen. Rings herum grüßten schmucke Dörfchen und leuchteten die Berge in ihrer Pracht.

Den lieben Thunern wollen wir herzlich danken für ihre Aufmerksamkeit. Sie haben uns herrliche Stunden geboten. Und nun kommt mir vor Redaktionsschluß noch ein Gedichtchen auf den Tisch geflogen, das wohl am Sonntag auf der herrlichen Seefahrt entstanden ist.

Zwischen Thun und Interlaken
Schwankt ein Dampfboot auf und nieder,
Trägt auf seinem stolzen Rücken
Eidgenossen, treu und bieder.

Glieder sind's vom Roten Kreuze,
Edlen Dingen wohl gewogen,
Die zur großen Rotkreuztagung
Nach dem Städtchen Thun gezogen.

Wie die grünen Wasser schillern!
Wie die weißen Firnen leuchten!
Und des Windes lose Weisen
Selbst geheimste Wolken scheuchten!

Scherzlein flattern durch die Lüfte.
Mit und ohne Dokortitel;
Necken sich mit bunten Kleidchen,
Roten Miedern, schwarzem Kittel.

Sie nennt sich nicht, die Dichterin. So danke ich hier der Unbekannten.

Dr. Scherz.

Assemblée générale de la Croix-Rouge suisse à Thoune le 19 juin 1927.

Accueillis avec la grâce, la cordialité et la bonhomie aimable de nos compatriotes de l'Oberland, les délégués de la Croix-Rouge ont été favorisés d'un temps

idéalement beau pendant leur trop court séjour à Thoune.

Dès le samedi, on rencontrait dans la coquette et propre cité de la porte de l'Oberland bernois la foule des délégués qui visitaient le vieux château, la Schadau ou la Bächimatt, tous ces sites ravissants où tant de poètes et d'artistes sont venus

rêver et se reposer sur les bords de l'Aar. Le soir, nombreuse et charmante réunion au Kursaal où le président de la section, l'aimable D^r Villener d'Erlenbach, souhaita la bienvenue aux participants en paroles singulièrement cordiales et simples. Des chants, des danses, une musique discrète et surtout quatre sœurs venues de la montagne en costumes du pays pour nous réjouir par des « jodler » du plus pur et du plus charmant effet.

Le dimanche matin, vers 9 heures, le colonel Bohny ouvre l'assemblée générale devant un nombreux public où l'on comptait : les membres de la Direction, 93 délégués représentant 31 sections, 23 délégués de l'Alliance suisse des samaritains, 5 de la Société militaire sanitaire, 4 de La Source, et 2 de l'Alliance suisse des gardes-malades.

Le rapport annuel et les comptes de 1926 sont adoptés sans opposition, malgré le déficit de fr. 61 000, mais le trésorier général rassure ceux que ce trou à la caisse rend timorés, en leur expliquant les mesures de stricte économie prises, et en dévoilant les ressources nouvelles qu'il escompte de la part de quelques établissements financiers du pays. De leur côté, il est urgent que les sections recrutent de nouveaux adhérents, encaissent leurs cotisations et augmentent leurs recettes. La fortune de la Croix-Rouge suisse a diminué de fr. 41 000 en 1926; elle n'est plus que de fr. 1 077 000, sans compter les fonds spéciaux qui s'élèvent encore à fr. 200 000 environ. Un effort sérieux s'impose pour équilibrer nos budgets. Celui de 1928 est adopté après que MM. Herzog, Ganguillet, Kürsteiner et le président Bohny aient émis quelques sages avis, et que le colonel Wildbolz ait insisté sur la nécessité de tenir notre Croix-Rouge toujours prête en vue de la guerre.

Les deux membres de la Direction sor-

tant de charge, MM. Stadlin et von Matt, sont réélus sans opposition; Aarau sera vérificateur des comptes; puis l'assemblée accepte avec enthousiasme de siéger en 1928 à Genève où l'on prépare le centenaire de la naissance d'Henri Dunant.

La « pièce de résistance » était l'exposé du D^r Empeyta (Genève) sur « Les Croix-Rouges de la Jeunesse ». Ce rapport, bien fait pour encourager les sections à enrôler les jeunes gens sous le drapeau de la charité internationale, est si intéressant que nous le publierons *in extenso* dès que l'auteur nous aura remis son manuscrit. Non moins intéressant fut celui du contre-rapporteur, M. le recteur Wanner de St-Gall, dont les arguments tendant à ne point créer une nouvelle organisation Croix-Rouge au sein de la jeunesse, paraissent tout aussi probants. Nous publierons ce second rapport en même temps que le premier.

M. le pasteur Reichen (Winterthur) ouvre la discussion et se range à l'opinion du D^r Wanner; lui aussi croit qu'il ne faut pas embrigader les enfants dans une nouvelle association créée pour eux. Ils ont déjà trop la tendance de se laisser distraire par toutes les sociétés qui les accaparent, les éloignent de la famille et de l'école. On peut développer autrement leur enthousiasme pour la Croix-Rouge et pour les œuvres sociales.

M. le pasteur Herzog (La Ferrière) appuie au contraire la manière genevoise tendant à canaliser les exigences, les enthousiasmes de nos jeunes gens; il est bon, il est utile — pense-t-il — de les amener aux actions altruistes, il faut leur montrer qu'ils vivent pour la société, pour l'humanité....., et le chemin de la Croix-Rouge est un des meilleurs qu'on puisse montrer et faire suivre aux enfants.

M^{me} Bohny estime que c'est aux sections à s'occuper de la question, plus qu'à la

Croix-Rouge suisse dans son ensemble. C'est là aussi l'opinion de MM. Merz (Burgdorf), Herzog et Dinichert; ce dernier rappelle que les parents, l'école et la religion sont là pour diriger les aspirations de la jeunesse, et qu'en ce qui concerne l'activité de Croix-Rouge des jeunes, il paraît opportun d'en laisser l'initiative aux sections qui sauront la mettre en harmonie avec les coutumes des différentes régions du pays.

M. Hæberling, instituteur à Wädenswil, pense que la Croix-Rouge ne doit pas se substituer à la famille, et recommande la prudence dans l'application des mesures préconisées par Genève.

Sur la proposition de M. Bohny, l'assemblée vote à une très grande majorité la résolution suivante:

« L'assemblée générale de la Croix-Rouge suisse réunie à Thoun, sympathique à tous les efforts tendant à éveiller au sein de la jeunesse l'intérêt pour la Croix-Rouge, estime cependant préférable de laisser pour le moment aux sections le soin d'organiser cet effort. »

Le président rappelle brièvement quelle a été l'attitude de la Croix-Rouge suisse lors de la fondation de la Ligue des Croix-Rouges, en 1919. Dès lors, de nombreuses difficultés ont surgi entre le Comité international de Genève et la Ligue. Ces mésententes engageront peut-être la Croix-Rouge suisse à ne plus faire partie de la Ligue et à suivre les États scandinaves qui sont déjà sortis de cette association.

Après une courte discussion, l'assemblée décide que toute décision définitive sera prise par une assemblée spécialement convoquée à cet effet.

Puis l'on se rend au banquet fort bien servi au Thunerhof où prennent encore la parole: le colonel Bohny, le D^r Jscher qui remercie la section de l'Oberland pour

son gracieux accueil, M. Schmidt, conseiller de ville, et Maurice Dunant.

Une merveilleuse promenade sur le lac, dont les eaux baignent les pieds des montagnes majestueuses de notre beau pays, termine cette journée ensoleillée et bien faite pour rapprocher les cœurs de tous ceux qui aiment notre petite Patrie et notre grande Croix-Rouge.

D^r M^l.

L'activité de la Croix-Rouge suisse en 1926.

Réponse à la « Lettre ouverte »
parue dans le n^o de juin.

Monsieur le Docteur C. de Marval,
Sous-Secrétaire romand de la
Croix-Rouge suisse, à *Monruz*.

Mon cher Sous-Secrétaire central,

La lettre ouverte que vous voulez bien m'adresser dans le dernier numéro de « La Croix-Rouge » me prouve que vous ne m'avez pas bien compris au téléphone, l'autre soir; je suis très heureux que cela vous ait donné l'occasion de résumer d'une manière aussi intéressante l'activité de la Croix-Rouge, et encore plus heureux de l'occasion que vous m'offrez de vous écrire quelques observations personnelles à ce sujet.

Présidant aux destinées de notre section locale de la Croix-Rouge depuis une vingtaine d'années et m'étant toujours efforcé d'en développer l'activité, d'y attirer la sympathie et l'adhésion de nouveaux membres, je n'ai pas attendu votre « lettre ouverte » pour apprendre en quoi consistait l'activité de la Croix-Rouge suisse; j'avais déjà lu le rapport de 1926 qui vient de paraître, avant d'avoir ouvert le numéro du journal qui me prend à partie, comme j'ai toujours suivi avec intérêt les œuvres du Comité central, les